ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Crabes bleus dans l'étang de Berre

Question écrite n° 14176

Texte de la question

M. Jean-Marc Zulesi interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la menace représentée par la prolifération du « crabe bleu » dans l'étang de Berre. Le crabe bleu s'est implanté de façon exponentielle sur le pourtour méditerranéen et cause de nombreux dégâts, notamment dans les eaux de l'étang de Berre. Redoutable prédateur, il affaiblit la biodiversité en détruisant progressivement l'ensemble des autres espèces de l'étang. Sa recrudescence engendre également d'importantes pertes économiques pour les pêcheurs qui pâtissent de la diminution de certaines populations de crabes et de poissons et voient leurs filets saccagés par les crabes bleus. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour endiguer la prolifération de cette espèce invasive.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Zulesi
Circonscription : Bouches-du-Rhône (8e circonscription) - Renaissance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14176
Rubrique : Animaux
Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires
Ministère attributaire : Mer et biodiversité

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 2 janvier 2024, page 39
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)